

Vélib' veut changer de braquet

Déjà implanté dans une trentaine de communes limitrophes de la capitale, le service Vélib' pourrait être élargi. Un nouvel appel d'offres sera lancé par la Ville de Paris.

ILS ONT FAIT LEURS premiers tours de roue à Paris en juillet 2007. Les Vélib' se sont implantés dans une trentaine de communes limitrophes de la capitale, dès le début de 2009. Et ils vont peut-être poursuivre leur route dans 26 nouvelles communes de banlieue, d'ici à 2017... Fort de leur succès (plus de 260 millions de locations recensées depuis le lancement), les célèbres vélos en libre-service de la région parisienne s'approprient en effet à changer de braquet.

Christophe Najdovski, adjoint (EELV) d'Anne Hidalgo en charge des transports, a fait voter au Conseil de Paris la création d'un nouveau syndicat intercommunal d'études, baptisé « Vélib' Métropole ». Le nouvel organisme, ouvert à toutes les communes de la métropole du Grand Paris, sera chargé de réfléchir à un réseau de Vélib' 2.0 qui pourrait être étendu jusqu'aux frontières des départements de petite couronne.

26 nouvelles communes de banlieue concernées d'ici à 2017

Le contrat de gestion des Vélib' que la société JCDecaux avait remporté en 2007 prendra fin en février 2017. L'appel d'offres lancé pour sélectionner un nouveau gestionnaire intégrera des demandes d'améliorations des vélos (avec notamment le lancement d'une flotte de vélos à assistance électrique) mais aussi d'extension du périmètre desservi.

Impossible d'étendre le réseau Vélib' aux quelque 153 communes de la zone métropolitaine : certaines se trouvent à plus de 15 km du périphérique. L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), qui a réalisé cet été une étude sur les demandes de déplacements à vélo, suggère plus modestement l'implantation des Vélib' dans quinze nouvelles communes dans les Hauts-de-Seine, neuf dans le Val-de-Marne et deux (La Courneuve et Romainville) en Seine-Saint-Denis.

200 stations Vélib' supplémentaires sont nécessaires

Selon l'Apur, la création de 200 stations Vélib' supplémentaires sera nécessaire pour obtenir desservir efficacement le futur réseau. Dès lundi, le conseil départemental du Val-de-Marne a voté son adhésion au nouveau syndicat mixte d'étude. La Ville de Paris, qui va le financer à hauteur de 1,1 M€, attend d'autres adhésions pour réfléchir « collégialement » à l'avenir des Vélib' métropolitains.

**BENOÎT HASSE
(AVEC FANNY DELPORTE)**



Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). 300 000 franciliens sont titulaires d'un abonnement annuel à Vélib'. (LP/Jérôme Bernatas.)

■ REPÈRES

1 238 stations Vélib' sont actuellement implantées dans la capitale et dans trente communes limitrophes (au maximum à 1,5 km du périphérique). L'extension du réseau à l'ensemble de la petite couronne nécessiterait la création de

200 stations supplémentaires en banlieue. **300 000 Franciliens** sont titulaires d'un abonnement annuel à Vélib'. Depuis le lancement du service, ils ont effectué plus de 260 millions de déplacements avec ce mode de transport.

6 300 vélos cassés ou volés. Le vandalisme sera l'un des freins à l'extension du réseau. En 2014, pas moins de 6 300 des 19 000 Vélib' en circulation (33 % !) ont été soit volés, soit irrémédiablement dégradés.